

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL



Résumé non technique

Organismes accompagnant



Dessin & Construction, sprl
Siège social : rue des Francs 78 - 6001 Marcinelle
☎ : 071 / 43 48 83 ✉ : courriel@dessin-et-construction.eu



Tr@me scrl
Siège social : rue de Liège 83 - 4357 Limont
☎ : +32 19 54 60 51 ✉ : info@trame.be
[http:// www.trame.be](http://www.trame.be)

Table des matières

1. <u>DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE</u>	3
1.1 TERRITOIRE ET PATRIMOINE	3
1.2 LOGEMENT	3
1.3 DEMOGRAPHIE ET POPULATION	4
1.4 ENSEIGNEMENT, ENFANCE ET JEUNESSE	4
1.5 VIE ECONOMIQUE	4
1.6 AGRICULTURE	5
1.7 TOURISME	5
1.8 CULTURE	5
1.9 SPORTS ET LOISIRS	6
1.10 SANTE	6
1.11 ENVIRONNEMENT	6
1.12 ENERGIE	7
1.13 MOBILITE	7
1.14 GESTION COMMUNALE	7
1.15 SYNTHESE	8
2 <u>LE PROCESSUS PARTICIPATIF EN RESUME</u>	9
2.1 ETAPES CLES	9
2.2 CARACTERISTIQUES CLES	10
2.3 DIFFICULTES RENCONTREES	10
3 <u>L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT</u>	10
3.1 LES PROJETS LOT 0	12
3.2 LES PROJETS LOT 1	13
3.3 LES PROJETS LOT 2	17
3.4 LES PROJETS LOT 3	17
4 <u>CADRE LOGIQUE GLOBAL</u>	18

1. Diagnostic de la Commune

1.1 Territoire et patrimoine

☞ Le territoire de Genappe se situe au centre du Brabant wallon, sur les bas plateaux limoneux. L'occupation de son sol est dominée par les grandes cultures. Il est inscrit en zone vulnérable et se situe dans la partie Est du bassin hydrographique de l'Escaut. Il fait l'objet de prises d'eau souterraines pour la potabilisation. Il est traversé par la Dyle, rivière intégrée dans le sous bassin Dyle-Gette.

☞ Le patrimoine communal compte :

- 6 périmètres d'intérêt paysagers (au classement Adesa) ;
- 8 points de vues ou lignes de vue remarquables majoritairement localisés dans les parties vallonnées de la commune, au cœur des campagnes agricoles ;
- 18 monuments et sites classés ;
- 1 130 ha de sites protégés présentant un grand intérêt ornithologique et une flore spécifique (milieux humides notamment)
 - *Sites de Grand Intérêts Biologique (SGIB)* : la Vallée de la Lasne, les Landes de Bousval, la Vallée de la Cala et la Réserve domaniale de l'ancienne sucrerie (bassins de décantation).
 - *Sites Natura 2000* : les Sources de la Dyle et la Vallée de La Thyle.
- Des zones boisées ;
- 4 grandes zones de captage ;
- Le RAVeL141, éco-corridor de 20 km faisant office de liaison du maillage écologique ;
- 88 arbres et haies remarquables ;
- 13 ha de vergers hautes tiges ;
- etc.

Notons que plusieurs de ces périmètres ou vues remarquables sont menacés.

☞ La Commune a pu maintenir des espaces ouverts entre les villages, excepté dans l'agglomération de Genappe et Vieux-Genappe. L'importance des surfaces non bâties donne à Genappe un caractère « naturel » important et « attractif ».

La Commune est composée de 8 villages – Baisy-Thy, Bousval, Genappe, Glabais, Houtain-le-Val, Loupoigne, Vieux-Genappe et Ways.

Genappe et Bousval se caractérisent par un centre semi-urbain tandis que les autres villages ont gardé un caractère rural plus ou moins prononcé.



1.2 Logement

☞ En 2012, Genappe dénombrait 6 740 bâtiments parmi lesquels 288 appartements¹, 211 logements sociaux (soit 3,8% du parc immobilier), 3 logements d'insertion, 1 logement de transit, 2 logements Kangourou. Environ 40% ont été construits avant 1919. Ces vieux bâtis sont surtout présents à Genappe et Vieux Genappe ainsi qu'à Loupoigne et Houtain-le-Val. Dans ces deux villages, on trouve une plus forte proportion de maisons mitoyennes et donc moins de grands logements. Tous les villages comptent 10% de constructions récentes sauf Genappe et Vieux-Genappe. Le taux de propriétaires est d'environ 70%.

☞ La zone urbanisable concerne 10% de la superficie totale du territoire communal dont 25% de superficie disponible en zone d'habitat et zone d'habitat à caractère rural (29% si on inclut les ZACC). Cette disponibilité foncière permettrait d'accueillir environ 1.775 ménages.

☞ Depuis 20 ans, la pression foncière a induit une augmentation du prix d'acquisition des maisons et des terrains à bâtir.

¹ Schéma de structure

1.3 Démographie et population

☞ Fin 2013, Genappe comptait environ 15 240 habitants répartis sur une superficie totale de 8 957 ha soit une densité de 170,1 hab/km². La croissance de la population est estimée à 8,9% à l'horizon 2026 soit 72 nouveaux habitants par an. Cet accroissement global est majoritairement dû au bilan migratoire positif plutôt qu'au bilan naturel. 700 nouveaux logements seront donc nécessaires pour accueillir cette population d'ici 10 ans.

☞ Les tranches d'âges les moins présentes sont celles des 20-30 ans et des 50 ans et plus alors que pour les 30 à 50 ans et 0 à 15 ans, c'est le contraire. Pour les 65+, il est prévu une hausse de 15,5% à 20,9% d'ici 2026.

☞ Ces prévisions démographiques ont stimulé la création de différents services, à savoir : un welcome pack, le guide « Genappe, utile et pratique », des services destinés à l'enfance, une Commission communale des Seniors, une maison de repos (privée) dans Genappe-Centre, une deuxième maison de repos à l'étude par le CPAS, une ALE et la Maison de l'Emploi, une Charte pour l'égalité des chances, un plan de cohésion sociale, etc.

1.4 Enseignement, enfance et jeunesse

☞ Les jeunes -de 0 à 17 ans- représentent 22% de la population. Un grand nombre de dispositif est destiné à leur accueil et à leur occupation. Ainsi, l'accueil de la petite enfance est assuré par deux Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance, des accueillantes conventionnées et deux structures privées. Ce qui semble insuffisant. Raison pour laquelle une nouvelle crèche va être construite dans le nouvel éco-quartier ainsi qu'une nouvelle structure d'accueil (plan cigogne III). Par ailleurs, Genappe s'inscrit dans le dispositif « Accueil temps libre » (accueil extrascolaire, plaines de vacances et écoles des devoirs) et a lancé d'autres initiatives telles que l'opération Place aux enfants, un guide de l'accueil extrascolaire et temps libre des enfants, le Conseil communal des enfants, et la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire « Enfants-Familles » chargée de la prévention, du diagnostic et de la prise en charge des situations de mauvais traitements.

☞ En ce qui concerne l'enseignement, notons que les différents villages (à l'exception de Glabais) sont dotés chacun d'une école qui pratique des méthodes pédagogiques variées (immersion linguistique, pédagogie Freinet, projets pédagogiques). Une commission « Enseignement » a été créée en 2014. La Commune dispose également d'un enseignement artistique. Signalons un taux fréquentation des écoles plus faible que celui des communes limitrophes. Ce phénomène est induit par l'absence d'école secondaire qui pousse les jeunes de Genappe en dehors du territoire, suivi par la fratrie qui fréquente alors des écoles maternelles et primaires hors entité (Nivelles, Ottignies Louvain-la-Neuve, Court St Etienne, Braine l'Alleud et Les-Bons-Villers). Près d'un élève sur deux suit son cursus primaire en dehors de la commune.

1.5 Vie économique

☞ Si le revenu moyen net/habitant est plus élevé que celui de la Wallonie, il est plus bas que celui des communes limitrophes. L'indice de dispersion des revenus est assez élevé indiquant l'importance des écarts de revenu sur le territoire. Quant à l'indice de richesse, celui-ci est inférieur à celui de l'arrondissement de Nivelles, mais plus élevé que celui de la Belgique.

☞ Le taux d'activité et d'emploi est supérieur à celui de l'arrondissement de Nivelles, le taux de chômage est inférieur et touche surtout les 15-24 ans. Le bassin d'emploi pour les actifs résidant à Genappe se situe entre Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Nivelles et Wavre. Genappe compte 2 064 salariés et 1 294 indépendants actifs dans l'agriculture, l'industrie et l'artisanat.

☞ 1 600 entreprises de petite taille et principalement actives dans le secteur privé (domaines techniques, scientifiques, commerce et construction) sont implantées à Genappe ainsi qu'une entreprise d'insertion à finalité sociale, la Ressourcerie de la Dyle (collecte, réutilisation et recyclage des encombrants ménagers).

☞ Enfin, la reconversion du site de l'ancienne sucrerie de Genappe est un projet important dans la mesure où celui-ci aura des impacts locaux importants aux niveaux économique, environnemental (création d'une réserve) et sociale (création de logements).

1.6 Agriculture

☞ Alors que la surface cultivée est la plus importante de la province, moins de 50% des agriculteurs exerçant sur le territoire y ont leur siège d'exploitation. De plus, comme partout ailleurs dans la région, le problème de succession se pose pour la moitié d'entre eux. La superficie moyenne des exploitations est en hausse, en raison notamment de la diminution du nombre d'exploitants.

☞ Trois agriculteurs se sont convertis au bio alors que d'autres ont diversifié leurs activités : 1 gîte à la ferme, 2 fermes organisent des activités pédagogiques, 7 fermes pratiquent la vente directe.

☞ En raison de l'impact de l'agriculture sur l'environnement, plusieurs agriculteurs situés autour du captage de Vieux Genappe sont accompagnés par Nitrawal Nord alors que 40% d'entre eux se sont engagés dans la mise en œuvre de MAE (Mesures Agro-Environnementales). Le taux de SCE (surface en couvert environnemental, soit la part de la SAU exerçant une influence positive sur la biodiversité) est de 1,8% contre 5,1% en moyenne pour la Wallonie.

1.7 Tourisme

☞ Genappe se situe d'une part dans une zone d'attractions touristiques (champ de bataille de Waterloo, Abbaye de Villers-la-Ville (XII^{ème} siècle), le musée de l'eau et de la Fontaine à Genval, la Fondation Folon à La Hulpe, la Collégiale St-Gertrude à Nivelles ou encore le Musée Hergé à Louvain-la-Neuve) et d'autre part recèle de nombreux trésors tant aux niveaux naturel qu'historique et architectonique. Ceux-ci sont valorisés et promus par le Syndicat d'initiative, Environnement Dyle, les amis de Bousval et Chemin 141.

☞ Enfin, Genappe exploite 4 musées (le dernier Quartier Général de Napoléon, le Conservatoire botanique de Wallonie, le Musée vivant de la Pomme-de-terre, le Refuge Panthère) ainsi que la Maison de l'Histoire et du Patrimoine.

☞ Au niveau naturel, on trouve

- un RAVEl et d'autres voies de mobilité douce. Ces itinéraires servent aussi de cadre de sensibilisation des promeneurs à des questions environnementales.
- 1 Réserve naturelle domaniale : site ornithologique majeur avec possibilité de visites organisées ;
- 15 circuits de promenades et des actions de sensibilisation telles que « Rendez-vous sur les sentiers ».

☞ Au niveau de l'histoire, rappelons le séjour de Louis XI, alors Dauphin de France, et la Bataille de Waterloo notamment au carrefour des Quatre-Bras.

☞ Au niveau architectonique, l'activité meunière et hydraulique, développée le long de la Dyle et de ses affluents a laissé des anciens moulins. Des traces d'occupation datant de l'âge de bronze (tombelles, sites gallo-romains) subsistent également. On trouve aussi des cimetières mérovingiens, des églises, des chapelles et potales, des châteaux, des maisons de maîtres, et des fermes en forme de quadrilatère.

☞ Un bémol cependant, concernant les retombées faibles de cette activité touristique au niveau des nuitées et de l'Ho.Re.Ca à Genappe qui se développent peu.

1.8 Culture

☞ L'offre culturelle est variée –musique, théâtre, arts plastiques- et riche. Genappe compte un Centre culturel, deux bibliothèques, une académie de musique et de nombreuses associations. Au niveau des arts plastiques, on trouve les Ateliers du Léz'Arts, Akanthe Creation, Natur'Art, Espace B, Espace Dom Placide, la Rose des Arts. Il existe également des groupes dédiés à la pratique de la musique, des troupes de théâtre (le Tof Théâtre, les Amis du Lundi, DramActic, Lès Pas Pièrdus) et des associations de promotion de l'histoire et de la culture locale (les Amis de Bousval, la Confrérie du Pays du Lothier, l'ordre de Louis XI, la Société d'études belges napoléoniennes, le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe, les organisations de Jeunesse). Notons également l'existence de festivals (Genap'Rock, l'Amour en Vers).

☞ Au niveau des infrastructures par contre, Genappe semble moins bien pourvu. Malgré 5 salles communales, les locaux de l'Espace 2000 et les locaux pour les mouvements de jeunesse, il manque des lieux adéquats de rencontre, une salle de spectacle ou une infrastructure dédiée spécifiquement à la culture.

- ☞ Certains acteurs culturels, comme le Centre culturel et les Ateliers du Léz'arts développent des projets en commun.
- ☞ Par ailleurs, la commune envisage de développer un pôle culturel situé à l'ancien Hôtel de Ville et rassemblant le centre culturel, les ateliers du Lez'arts et le syndicat d'initiative.

1.9 Sports et loisirs

☞ La commune de Genappe dispose d'une offre sportive variée -football, volley, basket, mini-foot, tennis, sport automobile, aéromodélisme, ULM, cyclotourisme, équitation, danse, twirling, arts martiaux, yoga, athlétisme, gymnastique, golf, pétanque, pêche, marche, tir aux clays, spéléologie, ping-pong, balle pelote. Les infrastructures sportives sont composées d'un hall omnisports à Genappe et à Bousval, d'une piscine plein air à Genappe, d'une salle polyvalente à l'Espace 2000, et de diverses salles dans les villages. La commune soutient financièrement les associations et les clubs sportifs. Notons la présence de trois unités scoutées à Ways, Bousval et Houtain-le-Val.

1.10 Santé

- ☞ L'**espérance de vie** est légèrement inférieure à celle de l'arrondissement et un taux de mortalité entre 50 et 74 ans supérieur à l'arrondissement.
- ☞ La commune compte environ 1,1 médecin pour 1 000 habitants, la présence des autres professions de la santé et des infrastructures hospitalières disponibles dans un rayon de 9 à 20 km. La commune soutient également des associations actives en matière d'information et de mobilité tel qu'un service de transport adapté et collectif pour les PMR « Mobilité en Brabant wallon » géré par le TEC. Par ailleurs, Genappe peut s'appuyer sur le service d'ambulance verte et sur le SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs) du Brabant wallon géré par la province.
- ☞ Le CPAS vise aussi à la mise en place d'actions pour accompagner le vieillissement de la population par la prévention et l'accompagnement familial dans le cadre de la problématique des maladies dégénératives et de la santé mentale.

1.11 Environnement

- ☞ Tant les eaux souterraines que les eaux de surface sont polluées par les nitrates d'origine agricole, les phosphates et le rejet des eaux usées des particuliers. Le risque est réel de ne pas atteindre les normes imposées par la Directive cadre eau. Notons cependant que les relevés effectués dans la Dyle et la Cala entre 2000 et 2006 montrent une amélioration de leur qualité, en amont. A terme, le Plan d'assainissement devrait permettre l'amélioration de la qualité des eaux, notamment avec la mise en service de la station d'épuration de Bousval.
- ☞ La production de déchets ménagers avoisine la moyenne wallonne. La Commune mène des actions de prévention et réduction des déchets ménagers telles que les guides composteurs, la semaine sur l'éco-consommation, la semaine de l'environnement, des actions avec les parcs à conteneur, la campagne de sensibilisation « Trop, c'est trop », des accords avec l'ASBL Terre pour le textile usagé et avec la Ressourcerie de la Dyle pour les encombrants.
- ☞ La qualité de l'air extérieur est globalement bonne à Genappe. Les indicateurs concernant certains polluants (ozone, NO₂, particules fines) enregistrent des valeurs en-dessous des normes sauf pour un type de particules fines (PM_{2,5}). On note même une diminution de leur concentration dans l'air.
- ☞ Le radon est présent dans le sous-sol schisteux de Genappe. Selon l'AFCN, 2 à 5% des habitations présentent des concentrations en radon supérieures au niveau d'action de 400 Bq/m³. Celles-ci ont surtout été mesurées le long des cours d'eau (Dyle, Cala et Falise). Des actions ont déjà été menées (campagne de mesure 2010/2011 et actions d'information). De nouvelles campagnes menées par l'AFCN en collaboration avec la Province du Brabant wallon sont en cours.
- ☞ Environ 800 habitations sont impactées par des nuisances sonores causées par le trafic routier nocturne notamment celles à proximité de la N25. Suite à la cartographie réalisée en 2008, les routes ont été classées par ordre de gravité et l'installation de revêtements et murs anti-bruit a été demandée.

☞ Impliquée dans la lutte contre les pesticides, Genappe est une commune Maya² et s'est inscrite dans le cadre de la gestion différenciée à savoir appliquer à chaque espace vert le mode de gestion le plus approprié en fonction de son utilisation et de sa situation. Signalons que la commune pratique également le fauchage tardif depuis 2002.

1.12 Energie

☞ Genappe produit 2% de ses besoins en énergie grâce à environ 630 installations photovoltaïques. Une unité de biométhanisation est par ailleurs en cours d'implantation. La commune emploie un conseiller en énergie qui réalise un cadastre énergétique, met en place une comptabilité énergétique afin de diminuer les consommations et les coûts énergétiques de la Commune, sensibilise la population et donne des conseils. A noter que les réseaux gaz et électricité sont gérés par Ores, distributeur pour le Brabant wallon.

1.13 Mobilité

☞ Le phénomène de périurbanisation touche Genappe avec ses conséquences en terme de trafic automobile. Une faible densité de population combinée à l'éparpillement de l'habitat et des activités ont favorisé l'utilisation quasi exclusive de la voiture et limitent la performance du transport public.

☞ Le Plan provincial de mobilité du Brabant wallon propose une série de pistes d'actions en termes d'offres, d'infrastructure et de confort.

☞ Le territoire communal jouit d'une position centrale dans la province du Brabant wallon et de connexions aisées vers les gares de Nivelles et d'Ottignies. Par contre les temps de parcours de porte à porte en transport public ne permettent pas de concurrencer la voiture à l'exception des déplacements vers Bruxelles. Les connexions internes au Brabant wallon sont très lacunaires.

☞ La circulation au centre de Genappe a été apaisée par le réaménagement de la place principale et des voiries avoisinantes et grâce au contournement routier sur la RN5. Partout sur la Commune, la mobilité douce doit être développée en exploitant le potentiel existant (Ravel, villages peu distants, relief peu accidenté).

☞ Enfin, Genappe a déjà mis en place de nombreuses structures de concertation qui abordent notamment les questions de mobilité.

1.14 Gestion communale

☞ La gouvernance est le 1^{er} axe de la déclaration de politique générale³ (approuvé en mars 2013). Il s'agit de stimuler une large participation de la population et des acteurs de la société civile ainsi que l'intégration des groupes de la minorité dans la réflexion politique et l'élaboration des projets dans différentes compétences. Cela se traduit par la mise en place de commissions et de groupes techniques dont l'objectif est de préparer les différents groupes politiques au débat et à la prise de décisions au Conseil communal. Les commissions remettent un avis consultatif et participent à l'élaboration des projets développés par le Collège communal. Ainsi, les commissions communales listées ci-dessous ont été mises en place :

- La Commission « Budget, Finances et Infrastructures » ;
- La Commission « Circulation » ;
- La Commission « Seniors » ;
- La Commission « Rénovation urbaine » ;
- La Commission « Chemin et Sentiers – Erosion et Cours d'eau » ;
- La Commission mixte « Agriculture » ;
- La Commission d'accompagnement du Plan de Cohésion sociale ;
- La Commission « Accueil – CCA – Temps libre – ATL » ;
- La Commission « Sports » ;

² Sauvegarde des populations d'abeilles et d'insectes butineurs par le redéploiement d'espaces qui leurs soient favorables

³ Axe 1 : gouvernance, participation et démocratie, axe 2 : réussir un développement territorial raisonnable, préserver le caractère rural, axe 3 : réussir un épanouissement humain et collectif, axe 4 : Cadre de vie et infrastructures, axe 5 : assurer la sécurité par la prévention, la répression et la sécurisation générale, axe 6 : Réussir le défi énergétique, et axe 7 : poursuivre la politique de l'information et de la communication.

- La Commission « Enseignement » ;
- La CCATM ;
- Et enfin la CLDR !

☞ La commune de Genappe emploie 134 personnes (47 hommes et 87 femmes) dont le coût représente 33,31% du budget communal total. En 2012, la moyenne des dépenses par habitant (884€/hab.) est inférieure à celle de la Province (1 038€/hab.) et à celle de la Région (1 123€/hab.). La ventilation des dépenses est caractéristique d'une commune semi-rurale.

☞ La pression fiscale totale est très légèrement supérieure à la moyenne provinciale mais inférieure à la moyenne régionale.

☞ Le niveau d'endettement est de 1 216 €/hab. correspondant à la moyenne régionale et est stable depuis 2008.

1.15 Synthèse

Le tableau repris ci-dessous synthétise les principaux atouts et faiblesses du territoire. Pour de plus amples détails, une AFOM⁴ détaillée est fournie dans la partie II.

	Atouts	Faiblesses
Territoire et patrimoine	Patrimoine naturel riche et varié Espaces ouverts entre les villages Caractère rural très prononcé 2 villages avec un centre semi-urbain Zones protégées Trames verte et bleue	Patrimoine naturel menacé Périurbanisation menaçant les paysages
Logement	Disponibilité foncière Nouveaux projets (construction de logements, écoquartiers, etc.)	40% du patrimoine bâti est vétuste Accessibilité difficile pour les jeunes et les familles précarisées
Démographie et population	Beaucoup de familles, forte présence de personnes âgées Croissance démographique suite aux migrations et de la tranche d'âge des 65+ 1 maison de repos privée Actions du CPAS pour accompagner le vieillissement par la prévention et l'accompagnement familial	Fuite des jeunes Vieillesse de la population Accueil de jour pour seniors absent
Enseignement, enfance et jeunesse	Nombreux dispositifs et structures d'accueil, et d'occupation des jeunes 1 école primaire et maternelle par village (sauf Glabais) Pratiques pédagogiques variées Accueil extra-scolaire développé	Infrastructure d'accueil des -3ans insuffisante Pas d'écoles secondaires Taux d'occupation des écoles primaires plus bas que dans les communes voisines
Vie économique	Revenu moyen net/habitant plus élevé que la moyenne wallonne Taux d'activité et d'emploi supérieur à celui de l'arrondissement de Nivelles Emplois dans agriculture, industrie et artisanat, commerce et construction	Taux de chômage des 18-24 ans élevé Bassin d'emploi Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Bruxelles
Agriculture	La plus grande superficie agricole utile du Brabant wallon Diversification des agriculteurs (gîtes à la ferme, activités pédagogiques, vente à la ferme) 3 agriculteurs « bio »	Diminution du nombre d'exploitation et d'agriculteurs Impacts négatifs de l'agriculture sur l'état de l'environnement (pollution des eaux, destruction de la biodiversité, ...) Emploi familial surtout
Tourisme	Zone d'attractivité touristique Offre touristique reposant sur du patrimoine naturel, des faits historiques et du patrimoine architectonique	Peu de retombées de l'activité touristique sur l'Ho.Re.Ca Concurrence des pôles voisins (Waterloo, Villers-la-Ville, ...)
Culture	Offre variée et riche Nombreux acteurs culturels, dynamisme rayonnant sur les Communes voisines	Infrastructure insuffisante Manque d'espace de rencontre et d'une salle de spectacle
Sports et	Offre riche et variée	Offre centralisée dans Genappe

⁴ Atouts Forces Opportunités Menaces

loisirs	Plusieurs infrastructures sportives Présence de 3 unités scouts	principalement
Santé	Plus d'un médecin pour 1000 habitants Infrastructure médicale proche Service de transport adapté et collectif pour le PMR	Espérance de vie légèrement inférieure à celle de l'arrondissement Taux de mortalité entre 50 et 74 ans supérieur
Environnement	Qualité de l'air relativement bonne Lutte contre l'utilisation des pesticides et gestion différenciée des espaces naturels Fauchage tardif Maillage écologique	Quantité de déchets ménagers / hab. = moyenne wallonne Pollution des eaux par les nitrates et les phosphates Présence de radon dans le sous-sol donc contaminant l'air intérieur
Energie	Politique volontariste depuis l'engagement du conseiller énergie	Politique communale URE / autonomie énergétique à renforcer / développer Faible autonomie énergétique
Mobilité	Plans de mobilités provincial et communal Bonnes connexions routières vers les gares	Congestion du trafic due à l'utilisation massive de la voiture Transport en commun peu efficace Mobilité douce peu développée Connexions internes lacunaires
Gestion communale	Participation citoyenne inscrite dans la DPR ⁵ Dépenses communales inférieures à la moyenne provinciale et régionale Nombreuses commissions consultatives	Niveau d'endettement = moyenne régionale et stable depuis 2008

2 Le processus participatif en résumé

2.1 Etapes clés

Le tableau donné ci-dessous reprend la chronologie des faits marquants survenus durant l'élaboration de ce PCDR-A21.

2010	Proposition par le Collège de lancer un PCDR
07/ 2013	Désignation par le Conseil communal d'un auteur de projet à savoir Dessins & Constructions Sprl en association momentanée avec Tr@me scrl
01/2014	Lancement officiel de l'opération de développement rural par le Conseil communal
03-04/2014	Organisation de la consultation villageoise : 5 séances au total pour les 5 villages. Les participants sont invités à s'inscrire comme 1) volontaire pour participer à un ou plusieurs groupes de travail thématiques et 2) candidat à la CLDR. Les inscriptions de 41 personnes sont ainsi enregistrées
05-06/2014	Organisation de 3 groupes de travail en vue d'approfondir la réflexion autour des dimensions « économie », « environnement » et « social » et préparer le travail de la future CLDR. Ces trois groupes de travail ont rassemblé respectivement 28, 23 et 32 personnes. Comme certaines personnes participaient à un ou plusieurs groupes de travail, cela fait un total de 26 participants issus des citoyens et de 13 animateurs et personnes ressources / experts invités.
26/08/2014	Désignation officielle de la CLDR par le Conseil communal
05/11/2014	Installation de la CLDR
27/01/2015	Approbation de la composition de la CLDR et du Règlement d'Ordre Intérieur par le Gouvernement wallon
12/2014 -10/ 2016	Elaboration de la stratégie de développement et des fiches projets par la CLDR, Construction d'une grille d'analyse et d'évaluation multicritères de la durabilité des projets
05/2015	Validation du cadre logique Validation de la vision à 10 ans
08/2015	Validation de la priorisation des fiches projets
16/11/2016	Approbation du PCDR-A21 par la CLDR
14/12/ 2016 & 21/02/17	Approbation du PCDR-A21 par le Collège et le Conseil communal

⁵ DPR = Déclaration de Politique Régionale signée en mars 2013

2.2 Caractéristiques clés

- Consultation : 5 réunions par village rassemblant **203 personnes soit 13% de la population** ;
- Plusieurs rencontres avec l'administration ;
- Un travail de synthèse du diagnostic partagé sous forme de fiche ;
- 3 GT - Economie, social et environnement - préparatoires au travail de la CLDR, rassemblant des citoyens volontaires, l'administration et des élus. Au total 26 citoyens y ont participé, accompagnés et encadrés par 13 animateurs et experts ;
- La mise en place d'une cellule de liaison CLDR/administration : pratique de l'élection sans candidat pour désigner les deux membres de la CLDR membres de cette cellule ;
- Elaboration d'une grille d'évaluation de la durabilité des projets : un travail de co-construction réalisé par un GT spécifique et rassemblant des membres de la CLDR, et des responsables de l'administration. Les critères de cette grille répondent aux spécificités de la Commune et sont rédigés dans un langage compréhensible par tous de manière à pouvoir être utilisée par l'administration et la CLDR. La grille est assortie d'un mode d'emploi et d'un lexique. Les résultats sont rendus de manière schématique sous forme de toile d'araignée ;
- 20 réunions de la CLDR ;
- Une vision réaffirmant le caractère rural de Genappe tout en voulant le « moderniser » et le « dynamiser » (créer de l'emploi dans les secteurs de Genappe, rendre le territoire attractif pour les jeunes, etc.) ;
- Test de la grille durabilité à travers l'évaluation de plusieurs projets lot 1 ;
- Ordre de mise en œuvre des projets lot 1.

2.3 Difficultés rencontrées

- Démarrage du diagnostic alors que le PCM et le SSC ne sont pas terminés ;
- Mise en œuvre simultanée du PCM et du SSC mobilisant des membres de la CLDR très impliqués dans la vie locale ;
- Elaboration d'un projet de GAL « Pays des 4 Bras » canalisant les attentions et induisant de la confusion, au moment où l'implication des membres de la CLDR est vraiment cruciale (priorisation et élaboration des fiches projets) ;

3 L'élaboration de la stratégie de développement

L'élaboration de la stratégie de développement était séquencée comme suit :

1. Définir les objectifs généraux et les objectifs spécifiques ;
2. Définir une vision à 10 ans ;
3. Vérifier et affiner les projets visant à atteindre les objectifs spécifiques ;
4. Répartir les projets en lot 0, lot 1, lot 2 et lot 3 ;
5. Elaborer les fiches projets ;
6. Evaluer la durabilité des projets ;
7. Prioriser l'ordre de mise en œuvre des fiches lot 1.

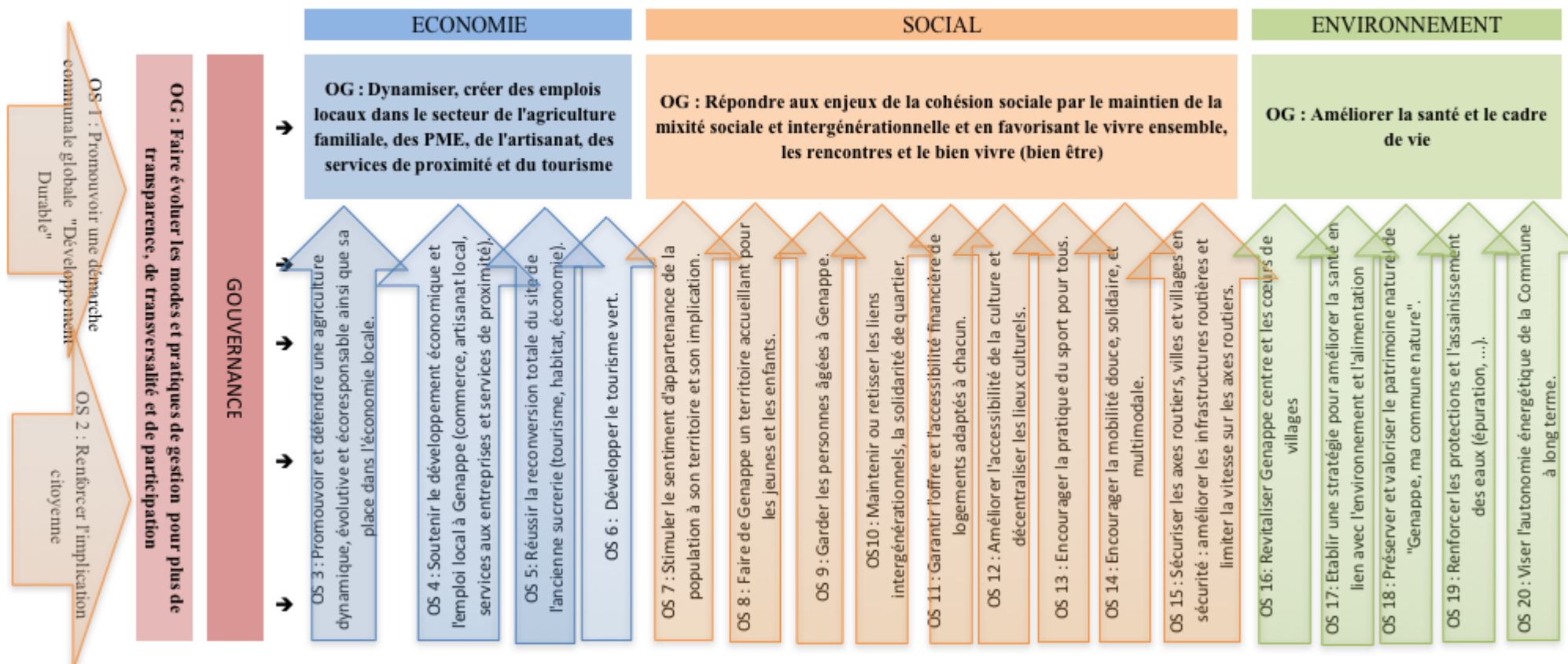
La stratégie de développement est élaborée sous forme de cadre logique établissant une cohérence logique entre les 3 piliers que sont :

- Une vision à 10 ans;
- 4 objectifs stratégiques reliés aux 3 dimensions du développement durable et à la gouvernance ;
- 20 objectifs spécifiques traduits en 50 projets classés selon qu'ils soient en cours de réalisation (lot 0) ou par priorité (lot 1, 2, 3).

Le cadre logique se présente comme illustré sur le schéma ci-dessous.

En 2025, Genappe sera une commune accueillante, riche de ses diversités :

- à la ruralité dynamique et créatrice bien ancrée;
- qui aura évolué en intégrant, entre autre, le développement des services aux citoyens pour un avenir plus durable dans le respect de chacun et qui veille à la santé de ses habitants, sa biodiversité et au vivre ensemble en valorisant une agriculture diversifiée et éco-responsable, une production, une consommation et une mobilité locale et en développant une activité économique de niche;
- composée d'un centre/bourg/pôle principal « économiquement et socialement » revitalisé (Genappe), d'un centre/bourg/pôle secondaire (Bousval) et de villages à l'identité forte reliés entre eux par des liaisons intervillages pour les usagers faibles (piétons, vélos, handicapés), un habitat maîtrisé et rénové.



OG = Objectif Global => objectif dont le niveau dépasse celui du PCDR => impacts globaux : effets à long terme/effets multiplicateurs

OS = Objectif spécifique => objectif devant être atteint durant la durée du PCDR, avec une probabilité réelle qu'il subsiste après => impacts spécifiques par domaine


Projet : ensemble d'activités/d'actions qui concourent à la réalisation d'un objectif spécifique, à l'aide de moyens / ressources à mobiliser




3.1 Les projets lot 0

n°	Intitulé	Descriptif
1	<p>Actions pour promouvoir l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité des projets</p> 	<p>Il s'agit de promouvoir l'utilisation d'un outil d'analyse et d'(auto)-évaluation de la durabilité de projets au sein de l'administration communale et de la CLDR. Cet outil est une grille comprenant 12 critères répartis selon quatre dimensions –éthique, économique, écologique et sociale-, un mode d'emploi, un lexique et un système de cotation. Rappelons par ailleurs que cet outil a fait l'objet d'un processus de co-construction itératif entre les membres de la CLDR et l'administration. Il a également été testé pour évaluer la durabilité de plusieurs projets lot 1.</p>
2	<p>Création d'une Maison de jeunes</p> 	<p>La maison de jeunes a été créée fin 2015 mais sa demande de reconnaissance est en cours. Il s'agit de répondre à un besoin d'activités pour les 12-26 ans et développer une citoyenneté critique, active et responsable chez tous les jeunes de 12 à 26 ans sans distinction. Celle-ci se retrouve de manière transversale dans 4 types d'actions : 1. l'accueil des jeunes, 2. la réalisation d'activités socioculturelles, 3. le développement d'actions collectives et 4. l'ouverture sur le quartier.</p>
3	<p>Développer une salle multifonctionnelle (spectacle, cinéma, théâtre, ...) à Genappe</p> 	<p>Ce projet vise à rénover l'ancien cinéma « Le Monty » situé dans le centre-ville de Genappe pour le transformer en centre polyvalent articulé autour d'une salle de spectacle d'une capacité d'environ 150 personnes, d'un espace de co-working et d'un espace Ho.Re.Ca, l'ensemble permettant la réalisation d'activités artistiques, culturelles et citoyennes. Les acteurs déjà installés sont le Tof Théâtre et la coopérative d'énergie renouvelable Enercoop. A terme, le centre sera géré par une coopérative citoyenne et accueillera d'autres activités économiques, culturelles et citoyennes, avec une volonté d'échange et d'ouverture entre les différentes activités et le public.</p>
4	<p>Encourager la propreté dans les espaces publics et privés</p> 	<p>En parallèle à l'ODR, un plan propreté a été défini. Il est basé sur un inventaire de la propreté et touche tant les équipements (mobilier, véhicule de nettoyage, matériel de nettoyage), que des actions d'information et de sensibilisation, la répression. Un GT propreté a été constitué entre l'administration et la CLDR et a ajouté un volet évaluation et complété la sensibilisation par l'organisation d'actions diverses.</p>
5	<p>Améliorer l'éclairage public tout en veillant à en diminuer sa consommation d'énergie</p> 	<p>Ce projet vise d'une manière globale à revitaliser les cœurs des villages de Genappe par l'amélioration durable et l'optimisation de l'éclairage public. Actions mises en œuvre: 1. EPURE 2008 clôturé, 2. 2016-2017 : remplacement 112 armatures, Rénovation système d'éclairage de l'espace 2000 et PAED (état des lieux, inventaire des émissions, potentiel en énergies renouvelables, lien avec l'éclairage public), 3. Gestion et entretien. 4. Stratégie d'adaptation tous les 2 ans et recherche d'autres financements et subsides : Pollec II, partenaires privés, Ores, ...</p>

3.2 Les projets Lot 1

n°	Intitulé	Descriptif
6	Actions de promotion / communication de l'identité genappienne	Il s'agit de promouvoir le pack d'accueil, de développer 1 application smartphone, et de mettre en place des actions et des outils de communication et d'information relatifs aux outils et dispositifs participatifs communaux (SSC, PCDR, Commissions Consultatives, Jeunes, etc.) dans une logique d'éducation permanente.
7	Promotion et valorisation des produits locaux	Il s'agit de développer des circuits courts agricoles au sein de la Commune, à travers la mise en réseau des producteurs locaux et le renforcement du dialogue entre agriculteurs. La création d'un label des produits locaux genappois et la signalisation des exploitations agricoles pratiquant la vente directe ainsi que celle des artistes et artisans et l'organisation d'évènements promotionnels (concours cuisine, etc.) sont également envisagés. A terme la création d'une « halle polyvalente », lieu convivial de rencontre, d'échange et de commercialisation des produits locaux sera étudiée.
		
8	Développer et mettre en œuvre un concept intégré de tourisme vert	<p>L'objectif est de favoriser un développement touristique « vert » et durable du territoire en s'appuyant sur son patrimoine naturel, historique, culturel et agricole. Le projet est basé sur la co-création et le renforcement d'une offre collective de produits touristiques mettant en valeur les différents atouts du territoire, tels que des visites guidées multithématiques / combinées, véhiculant l'image d'un tourisme « vert » et répondant aux attentes et aux besoins des touristes et des résidents locaux. Il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De mobiliser les acteurs touristiques en mettant en place un GT => travail en partenariat ; • D'établir un état des lieux, un diagnostic complet mais synthétique du territoire en s'appuyant sur les études existantes => besoins du territoire et potentiels touristiques ; • De définir un positionnement stratégique du territoire ; • De déployer une stratégie touristique concrétisée par un plan d'actions opérationnel cohérent porté par l'ensemble des partenaires et acteurs du tourisme.
9	Développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente pour Genappe	 <p>Il s'agit de réaliser l'identité visuelle qui traduira les valeurs et les atouts de Genappe et d'une signalétique promotionnelle et directionnelle cohérente</p>
10	Mise en place d'une plateforme du volontariat	<p>Il s'agit de développer et d'encourager le bénévolat des seniors et aussi des personnes de tout âge en créant une plateforme du bénévolat qui pourrait créer et gérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un répertoire des associations et de leurs besoins ; • Une base de données de bénévoles et de leur domaine de prédilection ; • Des équipes de bénévoles répartis par thème (par ex. jeunes, seniors, nature, événements).

		<p>Cette plateforme aurait également pour missions de communiquer sur les besoins des associations et d'inciter les seniors ainsi que les personnes de toutes les tranches d'âges à participer en mettant en avant la valeur ajoutée du projet/service pour les bénévoles et les bénéficiaires.</p>
11	<p>Aménagement d'un espace multifonctionnel</p> 	<p>Ce projet est né afin de répondre à deux besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le besoin de créer un espace multifonctionnel à Genappe, qui permettrait d'offrir des espaces/lieux pour les associations, pour des groupes de citoyens de pouvoir créer, se réunir... • Le besoin de créer un espace pour soutenir les différents projets socio-économiques du PCDR qui nécessitent un lieu d'ancrage, pour pouvoir se lancer (espaces de rencontre pour les seniors, plateforme du volontariat, des lieux de rencontre intergénérationnelles, maison de jeunes, ...). La commune entame actuellement la 1^{ère} phase d'un processus de rénovation d'un bâtiment rue de Bruxelles n°38 pour y installer le centre culturel et le syndicat d'initiatives de Genappe, l'opportunité d'aménager l'annexe du bâtiment (phase 2) pour répondre à tout ou partie des projets susmentionnés, s'est manifestée. <p>L'annexe de ce bâtiment permet en effet d'offrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au rez-de-chaussée, 2 salles de 35m² au total + 1 sanitaire pour la maison de jeune. • Au 1^{er} : 1 salle de 30m² pour recevoir les activités senior et 1 salle 16m² pour 2-3 postes de travail de bureau pour accueillir un gestionnaire de la plateforme du volontariat, de la maison de jeunes, des activités senior et/ou de lieu de stockage du matériel dédié aux seniors en fonction des ateliers, plus un sanitaire.
12	<p>Mise en place d'un centre de l'habitat</p>	<p>Il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rassembler en un lieu unique l'information à destination du public sur les diverses matières relatives au logement et à l'habitat, et orientation vers les services communaux adéquats. 2. Assurer la cohérence entre les différents projets du PCDR qui concernent le logement, son adaptation aux mesures climatiques envisagées par la commune, sa disponibilité pour des publics spécifiques : personnes âgées, ménages à revenus moyens à modestes. 3. Définir et contribuer à mettre en œuvre les moyens techniques pour réaliser l'objectif commun de ces différentes fiches. 4. Permettre aux habitants de Genappe, quel que soit leur âge, leur statut social et leurs revenus, l'accès à un logement de qualité en mobilisant les ressources privées à côté des dispositifs publics.
13	<p>Accompagner les propriétaires privés et des locataires dans leurs démarches d'amélioration énergétique de leurs logements ou de bâtiments</p>	<p>Il s'agit de procéder par étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Etat des lieux b) Accompagnement des propriétaires/locataires dans leurs démarches d'URE et de rénovation pour économiser l'énergie c) Identification & création de nouveaux dispositifs de soutien à l'URE ou aux investissements économiseurs d'énergie : pistes à explorer.
14	<p>Actions de soutien et de promotion des activités du CC de Genappe</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre dans une perspective d'égalité des chances

		<p>2. Développer les pratiques culturelles</p> <p>3. A travers les actions culturelles, contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et de la convivialité au sein des villages.</p> <p>4. Renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement des personnes dans un contexte rural où la mobilité est une réelle problématique.</p>
15	<p>Actions de promotion du sport aux niveau des écoles, des familles et des seniors</p>	<p>Genappe dispose d'une offre sportive variée permettant la pratique de sports en équipe, celle des arts martiaux, du sport automobile, l'aéromodélisme, l'ULM, le cyclotourisme, l'équitation, la danse, le yoga, etc. De nombreux sports peuvent être exercés dans le hall omnisport tandis que d'autres sont décentralisés dans les villages.</p> <p>En sus de la gestion de plusieurs infrastructures sportives (hall omnisport, piscine en plein air, salle polyvalente, etc.), la Commune soutient financièrement plusieurs associations et clubs sportifs et met à leur disposition ces infrastructures. Consciente de la nécessité de valoriser davantage cette offre sportive et de stimuler la pratique du sport auprès d'un plus grand nombre, le PCDR prévoit un projet afin de renforcer la pratique du sport auprès des jeunes, et de leurs parents, et des personnes âgées.</p>
16	<p>Développer & promouvoir des circuits sportifs ouverts à tous</p> 	<p>Il s'agit d'encourager la pratique du sport, pour tous les sports et pour tous, en valorisant les infrastructures sportives existantes et en en créant de nouvelles facilement accessibles par des voies favorisant une mobilité douce et sécurisée.</p> <p>Trois actions sont prévues :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer/adapter des circuits VTT : actuellement il existe parcours VTT de 25 km. Il s'agit donc d'améliorer ce parcours et d'en développer un nouveau difficile de 40-45 km partant de Vieux Genappe et passant par Sart-Dames-Avelines, Bois de Villers, Court-St-Etienne, Maransart, ... 2. Créer un parcours de « disc golf » dans le Parc de la Dyle ; 3. Aménager un parcours santé à côté du parc de la Dyle (cf. Fiche aménagement du Parc de la Dyle).
17	<p>Aménagement de la place de la gare à Bousval Plan du périmètre d'intervention</p> 	<p>Il s'agit de réorganiser et la valoriser l'espace actuel en zone de rencontre et de convivialité. Dans ce but, les aménagements suivants sont envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'une zone de rencontres intergénérationnelles, délimitée physiquement et aménagée avec des plantations et du mobilier urbain. Cet espace est destiné également à l'accueil d'activités et événements tels que marchés, fête de village avec chapiteaux ; • L'aménagement des entrées vers la place et notamment d'une entrée par le RAVeL ; • L'aménagement d'un espace de jeux et de détente le long du RAVeL. <p>Ces aménagements seront réalisés de manière à</p>

		<p>maintenir l'espace de jeu de balle pelote existant et une partie de zone de stationnement pour l'usage quotidien (école, salle de sport, friterie, ...).</p>
<p>18</p>	<p>Construction d'une salle polyvalente place de la gare à Bousval</p> 	<p>Il s'agit d'aménager une salle polyvalente et multifonctionnelle place de la gare à Bousval. Cette salle s'inscrit dans le projet global de réaménagement de la place. Cette salle multifonctionnelle permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les activités des nombreuses associations locales et notamment celles du club de balle pelote, des organisateurs de soirées de jeux de société ; • Créer un espace convivial et de rencontre accessible à tous ; • Organiser des événements publics et privés : conférences, concerts, meetings, etc. <p>Elle sera un lieu d'échange, rencontre, de cohésion sociale, du vivre ensemble pour débattre et préparer l'agir ensemble sur le local, entre toutes les associations comme le Centre culturel, le Syndicat d'initiative, le Léz'art, le Cercle d'Histoire ou d'autres, la bibliothèque de Genappe.</p>
<p>19</p>	<p>Actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement</p>  <p>En rose : les postes d'observation En vert: accès interdits Ovales beiges : mares + panneaux didactiques</p>	<p>Il s'agit de sensibiliser la population à la richesse et à la préservation de la nature pour en assurer sa conservation et son amélioration.</p> <p>Phase 1 : établissement d'un inventaire du patrimoine local à valoriser ; Phase 2 : amélioration et développement des supports de communication et des actions de promotion liées au patrimoine naturel local ; Phase 3 : placement de panneaux d'information didactiques ; Phase 4 : soutien aux actions de préservation et de valorisation de la réserve naturelle domaniale.</p>
<p>20</p>	<p>Aménager le parc de la Dyle</p> 	<p>Il s'agit de réaménager le parc de la Dyle en un espace vert, convivial, naturel, accessible à tous et mettant en valeur le patrimoine local. L'envie de la population est que ce lieu exceptionnel, par sa qualité et sa localisation, soit ouvert et mis à disposition de tous.</p> <p>Cet aménagement repose sur les principes suivants : qualité, matériaux naturels, profitables à tous les publics (intergénérationnel et PMR), avec une attention particulière sur les aménagements nécessitant peu d'entretien donc des coûts d'entretien minimaux. Une attention sera également portée à la gestion des déchets notamment le long des jardins de la rue de Ways.</p> <p>Ces aménagements comprennent les activités suivantes :</p> <p>En lot 1, la phase 1, comprenant 4 actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en valeur du patrimoine local ; 2. Le soutien au développement des activités de loisirs ; 3. Le renforcement du réseau de mobilité douce ; 4. La sensibilisation des usagers à la préservation de la biodiversité ;

	En lot 3, la phase 2, comprenant 1. Le réaménagement de la buvette existante ; 2. Embellissement et intégration paysagère du bâtiment utilisé par le Club de pétanque et la buvette.
--	--

3.3 Les projets Lot 2

Fiche n°	Intitulé
21	Co-organiser des événements favorisant l'implication citoyenne à Genappe
22	Gestion du foncier agricole communal
23	Mise en place d'actions et de promotion de l'agriculture locale/familiale diversifiée et éco-responsable
24	Actions de soutien au développement du commerce de proximité, des services aux entreprises, et des entreprises d'économie sociale, à Genappe et ce comme pool économique complémentaire des activités de Braine l'Alleud et Nivelles
25	Stimuler une dynamique économique durable autour de la reconversion du site de l'ancienne sucrerie
26	Création/développement d'un lieu de rencontre polyvalent à Houtain-le-Val
27	Actions pour le maintien des personnes âgées à domicile grâce à des services adaptés
28	Soutien aux actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population
29	Accompagnement des citoyens dans leurs démarches de développement de logement alternatif et de division de grands logements dans une perspective de mixité générationnelle et socio-économique
30	Développer un outil permettant d'optimiser la gestion de l'infrastructure sportive et renforcer l'équipement mis à disposition
31	Réaménagement du centre de Genappe (liaison quartiers des Crawannes et espace 2000 et Grand place)
32	Création d'un parking adapté pour favoriser le co-voiturage.
33	Renforcement du maillage de mobilité douce
34	Mise en œuvre d'action de sécurisation / autonomisation des déplacements des enfants pour l'école
35	Actions de valorisation des paysages de Genappe
36	Création d'un espace public convivial à Houtain le Val
37	Embellissement des espaces publics
38	Informier et sensibiliser la population aux enjeux "Environnement & Santé" et à l'éco-consommation
39	Actions de renforcement des trames verte et bleue sur le territoire de Genappe
40	Poursuite et renforcement de la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes au cours d'eau
41	Promouvoir les énergies renouvelables & sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies

3.4 Les projets lot 3

Fiche n°	Intitulé
42	Actions de promotion des chartes d'égalité des chances et intégration de la personne handicapée
43	Création d'un espace de co-working et de co-création « l'Agrolab »
44	Internet gratuit pour tous - bornes dispersées dans la commune
45	Mise en place d'une action intergénérationnelle pour différents milieux sociaux et dans le respect des différences
46	Création/développement d'un lieu de rencontre pour les jeunes à Loupoigne
47	Mise en œuvre de formules/actions favorisant le maillage local de transports reliant les différents villages et le centre-ville de Genappe, etc.
48	Actions de sensibilisation à l'alimentation "saine et variée" notamment dans les écoles
49	Création d'un centre d'accueil multifonctionnel orienté « nature »
50	Promouvoir l'installation d'une unité de bio méthanisation sur le territoire communal/transcommunal

4 Cadre logique global

La matrice donnée ci-dessous liste les 50 projets classés par lot et indique leur contribution aux différents objectifs spécifiques (OS).

Lot	#	Intitulé des projets	OS1	OS1	OS3	OS4	OS5	OS6	OS7	OS8	OS9	OS10	OS11	OS12	OS13	OS14	OS15	OS16	OS17	OS18	OS19	OS20	
Lot 0	1	Actions pour promouvoir l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité d'un projet	X																				
	2	Création d'une Maison de jeunes							X	X		X											
	3	Développer une salle multifonctionnelle (spectacle, cinéma, théâtre, ...) à Genappe.									X	X			X				X				
	4	Encourager la propreté dans les espaces publics et privés								X	X								X				X
	5	Améliorer l'éclairage public tout en veillant à en diminuer la consommation d'énergie									X						X						
Lot 1	6	Actions de promotion / communication de l'identité genappienne	X	X	X			X	X										X				
	7	Promotion et commercialisation des produits locaux		X	X	X	X	X	X												X	X	
	8	Développer et mettre en oeuvre un concept intégré de tourisme vert			X	X	X	X	X												X		
	9	Développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente pour Genappe				X		X	X						X	X	X	X			X		
	10	Mise en place d'une plateforme du volontariat	X						X	X	X	X											
	11	Aménagement d'un espace multifonctionnel	X							X	X	X											X
	12	Mise en place d'un centre de l'habitat				X							X							X			X
	13	Accompagner les propriétaires privés et des locataires dans leurs démarches d'amélioration énergétique de leurs logements / bâtiments				X								X									
	14	Actions de soutien et de promotion des activités du Centre Culturel de Genappe								X	X				X					X			
	15	Actions de promotion du sport aux niveaux des écoles, des familles et des seniors								X	X					X	X				X		
16	Développer & promouvoir des circuits sportifs ouverts à tous								X	X	X	X			X	X	X	X					
17	Aménagement de la place de la gare à Bousval				X				X	X	X	X				X		X					
18	Construction d'une salle polyvalente place de la gare à Bousval				X				X	X	X	X		X						X	X		
19	Actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement						X	X										X		X			
20	Aménager le parc de la Dyle							X		X	X	X			X								
Lot 2	21	Co-organiser des événements favorisant l'implication citoyenne à Genappe	X																		X		
	22	Gestion du foncier agricole communale			X	X															X		
	23	Mise en place d'actions et de promotion de l'agriculture locale/familiale diversifiée et éco-responsable			X	X																	
	24	Actions de soutien au développement du commerce de proximité, des services aux entreprises, et des entreprises d'économie sociale, à Genappe et ce comme pool économique complémentaire des activités de Braine l'Alleud et Nivelles				X	X																
	25	Stimuler une dynamique économique durable autour de la reconversion du site de la l'ancienne sucrerie				X	X	X															
	26	Création/développement d'un lieu de rencontre polyvalent à Houtain-le-Val								X	X	X	X		X								
	27	Actions pour le maintien des personnes âgées à domicile grâce à des services adaptés									X	X	X										
	28	Soutien aux actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population								X		X	X										
	29	Accompagnement des citoyens dans leurs démarches de développement de logement alternatif et de division de grands logements dans une perspective de mixité générationnelle et socio-économique									X	X		X						X			
	30	Développer un outil permettant d'optimiser la gestion de l'infrastructure sportive et renforcer l'équipement mis à disposition									X					X				X			
31	Réaménagement du centre de Genappe (quartier des Crawannes, espace 2000 et Grand Place)									X	X						X					X	
32	Création d'un parking adapté pour favoriser le co-voiturage								X							X							
33	Renforcement du maillage de mobilité douce							X							X	X	X				X		
34	Mise en oeuvre d'action de sécurisation / autonomisation des déplacements des enfants pour l'école									X						X	X	X		X	X		
35	Actions de valorisation des paysages de Genappe																						
36	Création d'un espace public convivial à Houtain le Val								X	X		X											
37	Embellissement des espaces publics								X	X	X	X				X			X	X	X	X	
38	Informier et sensibiliser la population aux enjeux de l'Environnement & Santé et à l'éco-consommation																			X	X		
39	Actions de renforcement des trames verte et bleue sur le territoire de Genappe																		X	X	X		
40	Poursuite et renforcement de la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes au cours d'eau																		X	X	X	X	
41	Promouvoir les énergies renouvelables & sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies				X																		
Lot 3	42	Actions de promotion des chartes d'égalité des chances et de l'intégration de la personne handicapée	X						X														
	43	Création d'un espace de co-working et de co-création « l'Agrotab »			X	X				X													
	44	Internet gratuit pour tous - bornes dispersées dans la commune				X		X		X	X												
	45	Mise en place d'une action intergénérationnelle pour différents milieux sociaux et dans le respect des différences									X	X	X						X				
	46	Création/développement d'un lieu de rencontre pour les jeunes à Loupoigne								X	X		X						X				
	47	Mise en oeuvre formules/actions favorisant le maillage local de transports reliant les différents villages et le centre ville de Genappe, etc.														X	X			X			
	48	Actions de sensibilisation à l'alimentation "saine et variée" notamment dans les écoles									X										X		
	49	Création d'un centre d'accueil multifonctionnel orienté « Nature »						X	X	X													X
	50	Promouvoir l'installation d'une unité de biométhanisation sur le territoire communal/transcommunal			X	X																	